

# STRATÉGIE DE PRÉVENTION EN TOXICOMANIE

chez les

**jeunes**

**Canadiens**

Ce document est publié par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) et a été produit grâce à une contribution financière du Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie antidrogue de Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie nationale antidrogue. Les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de Santé Canada.

Citation proposée : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). *Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens*, 2007. Ottawa (Ontario) : CCLAT.

Droit d'auteur © 2007 Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). Tous droits réservés.

Pour des exemplaires supplémentaires de ce document, communiquez avec le CCLAT au :  
75, rue Albert, bureau 300  
Ottawa (Ontario) K1P 5E7  
Tél. : 613-235-4048  
Courriel : [info@ccsa.ca](mailto:info@ccsa.ca)

Ce document peut aussi être téléchargé en format PDF à [www.cclat.ca](http://www.cclat.ca)

This document is also available in English under the title A Drug Prevention Strategy for Canada's Youth.

ISBN 1-897321-65-1

# STRATÉGIE DE PRÉVENTION EN TOXICOMANIE chez les jeunes Canadiens

Plan quinquennal visant à mobiliser les médias jeunesse et les organismes de services aux jeunes au Canada, à établir des normes nationales de prévention et à créer des partenariats durables élargis

**LE 4 OCTOBRE 2007**, le gouvernement du Canada a rendu publique sa nouvelle Stratégie nationale antidrogue de 64 millions de dollars, décrite comme une approche équilibrée reposant autant sur une prévention améliorée et une offre accrue de traitement pour les toxicomanes que sur une répression intensifiée et l'imposition de sanctions plus sévères aux producteurs et aux distributeurs de drogues illicites.

La Stratégie comprend un Plan d'action sur la prévention, qui est axé sur les jeunes ainsi que les parents, les éducateurs, les policiers et les collectivités. Ce Plan compte plusieurs initiatives, dont les deux volets complémentaires suivants :

- 10 millions de dollars de nouveaux fonds sur deux ans pour le lancement d'une campagne médiatique nationale sur la prévention de la toxicomanie chez les jeunes qui sera menée par Santé Canada;
- une Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens de 10 millions de dollars sur cinq ans pilotée par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) et divers partenaires (le financement provient de Santé Canada dans le cadre de la Stratégie nationale antidrogue).

L'objectif visé par la stratégie de prévention est de diminuer l'usage de drogues illicites chez les jeunes Canadiens de 10 à 24 ans, plus spécifiquement de réduire le *nombre* de jeunes qui consomment ces substances, d'empêcher ou de *retarder le début* de la consommation, d'en réduire la *fréquence* et de diminuer la *polytoxicomanie*.

La stratégie sera axée sur les *facteurs de risque et de protection* des jeunes avant qu'ils ne commencent à prendre des drogues illicites. Comme l'âge *moyen* de la première consommation est maintenant de 14 ou 15 ans, les messages destinés à l'empêcher ou à la retarder doivent s'adresser aux 10 ans et moins.

Les jeunes sont les plus susceptibles de *consommer*, d'avoir des habitudes de consommation *risquées* et d'en subir des *méfais*. Soixante pour cent (60 %) des personnes qui prennent des drogues illicites ont entre 15 et 24 ans. C'est pourquoi la prévention chez les jeunes reste une priorité nationale dans les consultations auprès des intervenants, dont le Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada.

Soixante pour cent (60 %) des personnes qui prennent des drogues illicites ont entre 15 et 24 ans.



## ÂGE D'INITIATION ET COÛTS POUR LA SOCIÉTÉ

Les jeunes Canadiens commencent à prendre des substances dès 14 ans ou moins. Cette initiation précoce déclenche l'adoption de comportements qui auront des répercussions sociales destructives. Les coûts que doit assumer la société canadienne en raison de la consommation de drogues illicites se chiffrent à environ 8,2 milliards de dollars annuellement et ils augmentent plus rapidement que ceux pour le tabac ou l'alcool. Les décès imputables à la consommation d'alcool et de drogues illicites ont augmenté à un rythme plus rapide que le taux de croissance de la population. La proportion de crimes perpétrés par des détenus fédéraux et provinciaux imputables à la consommation de drogues illicites ou d'alcool au Canada serait de 40 % à 50 %, si on exclut la narco-criminalité.

## QUE PEUT FAIRE LA PRÉVENTION ET QUEL EST SON PRIX?

Selon certains travaux de recherche, les programmes de prévention permettraient de diminuer la consommation à vie de tabac de 2,3 %, celle d'alcool de 2,2 % et celle de cocaïne de 3,0 %. Ces chiffres sont peu élevés, mais comme les programmes de prévention constituent une option plutôt bon marché et compte tenu des coûts importants que la consommation de substances impose à la société, des réductions même faibles peuvent se révéler très rentables. Des recherches menées aux États-Unis sur les coûts sociaux de l'abus de substances ont montré que la participation d'un étudiant à un programme de prévention de la toxicomanie en milieu scolaire coûte 150 \$US, alors que les avantages quantifiables totaux pour la société atteignent 840 \$US. De plus, l'élément le plus coûteux de ce programme ne se chiffrait pas en dollars, mais bien en temps en raison des possibilités d'apprentissage perdues.

## Comment fonctionnera la stratégie de prévention?

La stratégie s'appuie sur un plan d'activités quinquennal tirant pleinement profit de l'expertise et des connaissances de divers intervenants œuvrant dans la prévention et le développement des jeunes en milieu scolaire, familial et communautaire. Les recherches indiquent d'ailleurs que l'efficacité des initiatives de prévention est accrue quand on associe messages médiatiques antidrogue et programmes préventifs mobilisant les écoles, les collectivités et les familles.

La stratégie fait appel à trois approches complémentaires qui viennent appuyer et multiplier les répercussions des autres, tout en permettant l'atteinte des résultats qui lui sont propres.

### 1. Consortium des médias / des jeunes

Le CCLAT invite les entreprises et organisations médiatiques nationales ciblant les jeunes, ainsi que les organismes jeunesse, à adhérer à un consortium des médias / des jeunes dont l'objectif est de diffuser et de renforcer des messages de prévention. Le consortium mettra en contact des spécialistes des communications jeunesse (Internet, télévision, radio, presse, experts en marketing et agences de publicité) avec des organismes de services aux jeunes, des experts en prévention et des groupes de parents préoccupés.

Cette façon de faire permettra de communiquer des messages directement aux jeunes par l'entremise des organisations œuvrant dans leur milieu et des médias ciblant les jeunes. Par la suite, on créera de nouveaux partenariats avec des agences de publicité et des médias qui seront avantageux pour le Consortium et les médias jeunesse.

Le Consortium pourrait véritablement favoriser la croissance de partenariats dont les messages rejoindront des populations spéciales, comme les jeunes de la rue, les jeunes immigrants et autochtones, les jeunes lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres, les jeunes en institution et en placement sous garde et ceux vivant dans les régions nordiques, ainsi que des groupes de jeunes répartis selon l'âge.

### MÉDIAS DE MASSE...PLUS

Le Consortium est conçu de façon à compléter et à élargir la portée des messages communiqués dans le cadre de la campagne médiatique nationale de Santé Canada sur la prévention de la toxicomanie chez les jeunes. Alors que la campagne de Santé Canada ciblera les jeunes adolescents et leurs parents, le Consortium s'adresse au groupe élargi des 10 à 24 ans et aux populations à risque qui ont besoin de messages personnalisés.

Les *organisations de services aux jeunes* viendront appuyer la campagne de Santé Canada en intégrant des messages et thèmes factuels de prévention à leurs programmes. Les *groupes de médias*, quant à eux, permettront une diffusion à grande échelle des messages de prévention en ayant recours aux médias et autres moyens de communication numérique les plus efficaces pour inciter les jeunes à faire des choix positifs et sains.

## 2. Normes nationales canadiennes de prévention

Il est essentiel d'élaborer des normes nationales pour l'élaboration et l'exécution de programmes scolaires et communautaires en toxicomanie applicables à l'ensemble du pays et à diverses populations. Pour ce faire, il faudra d'abord constituer un recueil des ressources et programmes existants qui respectent ces normes, l'objectif ultime étant que les collectivités, les écoles, les familles et autres aient accès à une foule de programmes factuels qui pourront alors être mis en œuvre.

Les normes nationales de prévention serviront de point de repère stable en fonction duquel les agents d'élaboration et d'exécution de programmes pourront comparer la force de leurs ressources et définir dans quelle mesure les programmes déjà en place répondent aux critères factuels. Les normes ne constituent pas un idéal inatteignable de prévention; elles tiennent plutôt compte de l'insuffisance des ressources dans les écoles et collectivités, proposent des éléments de base à intégrer aux programmes et sont un instrument d'auto-évaluation favorisant l'amélioration.

### QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE POUR Y ARRIVER?

Il faut du temps et de la persévérance pour établir des normes nationales. Le CCLAT et ses partenaires souscrivent à une stratégie proactive propice à l'adoption et à l'utilisation de normes qui serviront de points de repère pour les programmes de prévention au Canada. Pour ce faire, il faudra créer une base de données permettant d'accéder rapidement à un recueil des programmes qui respectent les normes.

La stratégie prévoit aussi la conception de trousse d'information mettant en valeur le développement en santé et préconisant des choix éclairés. Les trousse donneront aux parents les moyens dont ils ont besoin pour parler de prévention avec leurs enfants dans le milieu familial.

## 3. Partenariats durables

Des organisations de partout au Canada possédant des forces et des domaines d'expertise divers s'engagent à mettre en commun et à contribution leurs compétences pour instaurer et poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens. Voici donc certains des *nouveaux* partenariats qui seront établis dans le cadre de cette Stratégie.

### GROUPE CONSULTATIF NATIONAL SUR LA PRÉVENTION CHEZ LES JEUNES

Le groupe donnera un point de vue représentatif des divers secteurs et domaines de compétence. La collaboration réunit le CCLAT, la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies et le Drug Prevention Network of Canada, ainsi que d'autres partenaires nationaux œuvrant en éducation, en promotion de la santé, dans l'éducation des enfants et la famille, le maintien de l'ordre et les services aux jeunes. Le groupe est à mettre au point un processus consultatif pancanadien qui lui permettra de déterminer la meilleure façon de déployer la Stratégie et de mobiliser efficacement les jeunes en tant que ressources.

Les normes ne constituent pas un idéal inatteignable de prévention; elles tiennent plutôt compte de l'insuffisance des ressources dans les écoles et collectivités.



## QUATRE CHAMPS D'ACTION POSSIBLES

Selon le document *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes*, rédigé par d'éminents spécialistes de la santé et de la toxicomanie chez les jeunes et publié par le CCLAT en septembre 2007, quatre champs d'action possibles doivent faire l'objet d'une attention et d'un investissement immédiats :

- adapter les programmes et les services selon l'âge et les besoins des jeunes;
- élaborer des normes pour les programmes de prévention et de traitement;
- améliorer la sensibilisation et la formation en matière de dépistage précoce, d'intervention brève et d'aiguillage chez les professionnels qui œuvrent auprès des jeunes;
- procéder à des évaluations globales des programmes.

## FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

De nombreuses études nord-américaines ont permis de cerner des groupes précis de jeunes qui présentent un risque accru de forte consommation, de polytoxicomanie et d'abus de substances. Ces populations spéciales sont notamment les jeunes fugueurs et les jeunes de la rue, les jeunes en placement sous garde, les adolescents ayant des troubles concomitants, les jeunes exploités ou agressés sexuellement, les jeunes gais, lesbiennes, bisexuels et en questionnement et les jeunes inuits, métis et des Premières nations.

Heureusement, ce ne sont pas tous les jeunes à risque qui développent des problèmes d'abus chronique ou de dépendance. Selon des données de plus en plus nombreuses, la présence de facteurs de protection et d'atouts dans la vie des jeunes, même les plus vulnérables, permettrait d'atténuer leur niveau de risque et de renforcer leur résilience et leur rétablissement. Il semble que des éléments tels l'implication dans la vie scolaire, l'établissement de relations positives avec des adultes bienveillants à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille et le soutien des amis réduisent la probabilité que les jeunes ressentent de la détresse ou vivent des difficultés d'adaptation qui pourraient les amener à consommer de façon problématique.

### GROUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES NATIONALES

Ce groupe de travail se consacre expressément à la conception et à la prestation de normes nationales canadiennes s'appliquant aux activités de prévention scolaires, communautaires et familiales. Divers membres pourraient siéger à ce groupe, notamment des organisations dans les domaines des normes de prévention chez les jeunes, de la prévention en milieu scolaire et parascolaire, de la santé scolaire et de la santé publique, ainsi que du rôle des parents dans le système d'éducation. On demandera aussi à des organismes métis et des Premières nations de se joindre au groupe.

### GROUPE DE TRAVAIL SUR LES POPULATIONS SPÉCIALES

De nombreuses études nord-américaines ont permis de cerner des groupes précis de jeunes qui ont un risque accru de forte consommation, de polytoxicomanie et de dépendance. Le groupe de travail donnera une perspective à la Stratégie et trouvera des formules et des interventions pour s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents chez ces populations spéciales. Un exemple illustrant bien cette façon de procéder est un projet réalisé actuellement par le CCLAT avec l'Agence de la santé publique du Canada en vue d'établir une vision commune sur la façon de s'assurer que les services et soutiens de santé répondent plus efficacement aux besoins des jeunes qui risquent de contracter le VIH/sida et de développer des problèmes de toxicomanie.

De nombreuses études nord-américaines ont permis de cerner des groupes précis de jeunes qui ont un risque accru de consommation et de dépendance.

### CONSORTIUM DES MÉDIAS / DES JEUNES

Tel que mentionné précédemment, les groupes jeunesse auront la possibilité, grâce au Consortium, d'intégrer des messages de prévention dans leurs programmes et leurs interactions avec les jeunes. De plus, avec l'aide de ces groupes, les messages de Santé Canada rejoindront un plus grand nombre de jeunes. Divers membres pourraient adhérer au Consortium, notamment des sociétés multimédias, des magazines et des programmeurs d'émissions musicales.

*Voici quelques partenariats établis avant la création de la nouvelle Stratégie de prévention chez les jeunes qui auront aussi un rôle à jouer et contribueront à l'initiative dans son ensemble.*

### PROGRAMME SEP DU CCLAT

Le programme national Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) du CCLAT offre une tribune où les intervenants des niveaux national, provincial-

territorial et municipal en matière d'abus de substances peuvent partager de l'information et des ressources.

#### CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE DU CCLAT

Le Conseil consultatif scientifique du CCLAT est formé d'experts et de cliniciens en biomédecine et en neurosciences qui collaborent pour mieux comprendre certains aspects de l'abus de substances, comme les effets du cannabis sur le cerveau des adolescents.

#### RÉSEAU CANADIEN DES PROFESSIONNELS EN TOXICOMANIE ET DE DOMAINES CONNEXES

Créé récemment par le CCLAT, le Réseau canadien porte expressément sur le perfectionnement de la main-d'œuvre et regroupe les connaissances d'experts en toxicomanie, d'éducateurs et autres professionnels de domaines connexes. Le Réseau dispose de mécanismes qui lui permettent de communiquer aux spécialistes du domaine l'information et les trousseaux d'outils découlant de la Stratégie.

### Comment sera mesuré le succès de la Stratégie de prévention chez les jeunes?

La Stratégie sera soumise à plusieurs types d'évaluation, ce qui permettra de tirer des enseignements sur le processus de mise en œuvre, les niveaux de participation et l'application des normes nationales pour, en définitive, suivre les changements qui surviennent dans les habitudes de consommation de drogues des jeunes Canadiens.

#### *Évaluation du processus*

Il s'agit là d'un examen continu visant à déterminer si le processus de mise en œuvre a atteint ses objectifs globaux et à tirer des leçons qui pourront être mises à profit ultérieurement.

#### *Auto-évaluation*

Grâce à des trousseaux d'information, les agents de programmes en milieu scolaire et communautaire seront en mesure d'évaluer leurs activités par rapport aux normes nationales canadiennes de prévention.

#### *Évaluation des résultats*

Cette évaluation portera sur les changements observables aux termes des cinq années du plan d'activités, y compris le nombre et le type de partenaires participant au Consortium des médias / des jeunes, le nombre de messages de prévention pouvant être attribués au Consortium, le nombre de programmes nouveaux et existants qui respectent les normes nationales de prévention et la mesure dans laquelle les partenariats ont amené des investissements dans la stratégie de prévention et des projets visant à poursuivre sur la lancée et à continuer la mise en œuvre.



La Stratégie sera soumise à plusieurs types d'évaluation.

## UNE PRIORITÉ DU CADRE NATIONAL

*Mettre l'accent sur les enfants et les jeunes* est l'une des 13 priorités du Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada, vaste effort de collaboration visant à renforcer les capacités dans le domaine des toxicomanies et à dégager un consensus quant aux priorités nationales. Jusqu'à maintenant, 43 organisations non gouvernementales, gouvernementales et de l'industrie ont donné leur appui au Cadre national.

Le Cadre fait appel à un engagement concret des jeunes et à un investissement dans des programmes d'intervention scolaire soutenus à long terme, des programmes globaux de prévention et de santé incluant des messages judicieux sur les méfaits associés à la consommation de substances, des approches qui visent à améliorer la résilience et à promouvoir des facteurs protecteurs, un meilleur accès à des programmes de traitement axés sur les jeunes et la mise en œuvre de politiques publiques, comme un accès restreint à l'alcool.

### *Évaluation des répercussions*

Cette évaluation aura recours à des mécanismes pour surveiller la consommation de drogues des jeunes et repérer les changements de comportement conformes aux objectifs de la Stratégie et à ceux de la Stratégie nationale antidrogue. Il s'agira d'une étape cruciale pour l'établissement de données de référence et la création d'un recueil ou d'une base de données sur tous les programmes de prévention s'adressant aux jeunes. Enfin, l'évaluation prendra la forme d'un sondage auprès des parents et des collectivités et portera sur la connaissance des programmes existants, de leur qualité et de leur utilité, ainsi que sur les limites ou lacunes notées dans leur prestation.

### Prochaines étapes – première année

La première année de la Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens sera chargée compte tenu des activités de démarrage prévues dans les trois volets de la Stratégie. Voici un résumé des réalisations à accomplir pendant cette période.

#### *Consortium des médias / des jeunes*

- prendre contact avec des partenaires et adopter une formule pour évaluer l'intérêt et les ressources
- officialiser les ententes de partenariat et l'engagement à poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie et des résultats attendus
- établir un mandat et un plan de travail
- tenir deux réunions de l'ensemble du Consortium

#### *Normes nationales canadiennes*

- créer des groupes d'experts sur la prévention chez les jeunes et les populations spéciales et en officialiser les objectifs dans un mandat
- faire un résumé des connaissances
- procéder à un sondage auprès des parents et des collectivités pour savoir quels sont leurs besoins et lacunes, leurs connaissances et leur niveau de sensibilisation aux programmes
- établir des mesures de référence de la consommation de drogues illicites chez les jeunes à partir d'enquêtes pertinentes
- mettre en place des partenariats pour débiter la création de ressources à l'intention des éducateurs, des collectivités et des familles
- tenir une réunion du Groupe de travail sur les normes nationales canadiennes

#### *Partenariats durables*

- définir qui devrait siéger au Groupe consultatif national sur la prévention chez les jeunes
- établir un mandat, des ententes de partenariat officielles et un plan de travail
- identifier les populations spéciales et cerner leurs besoins